



Auto-arbitrage - Prescriptions

Juniors FF12 et Juniors E

- ✓ L'entraîneur-e / éducateur/trice échange et discute avec ses joueurs/euses lors d'un entraînement sur le comportement adopté lors des matches :
 - Auto-arbitrage = je m'arrête et je signale que j'ai fait faute / je donne la main à l'adversaire
 - Reprise du jeu = coup franc indirect (3:3 et 6:6) / penalty dans la zone des 8 mètres (uniquement lors du 6:6)
 - Lorsque la balle sort du terrain, je me mets d'accord avec l'adversaire pour savoir qui l'a touchée en dernier.

- ✓ Les deux entraîneur-es / éducateurs/trices se placent entre les 2 terrains lors des 3:3 et sont côte à côte dans la zone de coaching lors des 6:6 (sur le côté le plus éloigné des spectateurs). Ils communiquent entre eux en cas de nécessité.

- ✓ **L'entraîneur-e siffle dans les cas où un-e joueur/euse de son équipe a fait une faute et celui-ci ne s'arrête pas.**

- ✓ Tous les acteurs du match sont co-responsables du bon déroulement de la partie.

Association Neuchâteloise de Football

Commission Technique et des Juniors

Septembre 2023

